

## Section 0. Avis d'appel d'offres

### *Avis d'appel d'offres*

**Nom de l'Autorité contractante :** FONDS DE DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT

**Objet :** Recrutement d'un prestataire pour la mise en place de la logistique dans le cadre de l'organisation du Festival de la Gastronomie Béninoise (le goût des terroirs du Bénin) et de l'organisation de la 1<sup>ère</sup> édition de la Nuit du Kanvo et de l'Indigo

**BON A LANCER**

**Référence de l'AAO :** S\_DG\_123270

**Avis n° :** 007/FDA/MPMEPE/PRMP/S-PRMP du ..... 24 / 04 ..... /2026

**Identification de la procédure :** Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Fonds de Développement de l'Artisanat (FDA) publié sur le portail web des marchés publics le 31 MARS 2026.

2. Le Fonds de Développement de l'Artisanat a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2026 des fonds du budget national, afin de financer son fonctionnement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de services pour le **recrutement d'un prestataire pour la mise en place de la logistique dans le cadre de l'organisation du Festival de la Gastronomie Béninoise (le goût des terroirs du Bénin) et de l'organisation de la 1<sup>ère</sup> édition de la Nuit du Kanvo et de l'Indigo.**

3. Le Fonds de Développement de l'Artisanat sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants :

- **organisation du Festival de la Gastronomie Béninoise ;**
- **organisation de la 1<sup>ère</sup> édition de la Nuit de Kanvo et de l'Indigo.**

De manière précise, ces services se déclinent comme suit :

- fournir la logistique et les matériels et équipements nécessaires pour l'organisation de chaque activité ;
- fournir pour l'organisation de chaque activité, les moyens humains nécessaires tel que : journaliste animateur, maître de cérémonie, disc joker, agents d'entretien, agents de sécurité, etc....

L'Appel d'Offre Ouvert est constitué de deux (02) lots pouvant être attribués séparément et libellés comme suit :

- **Lot 1 : Recrutement d'un prestataire pour la mise en place de la logistique dans le cadre de l'organisation du Festival de la Gastronomie Béninoise (le goût des terroirs du Bénin) ;**
- **Lot 2 : Recrutement d'un prestataire pour la mise en place de la logistique dans le cadre de l'organisation de la 1<sup>ère</sup> édition de la nuit de Kanvo et de l'Indigo.**

**BON A LANCER**

Un candidat peut soumissionner pour les deux (02) lots et en être attributaire s'il dispose les qualifications requises. Aucune offre variante ne sera considérée.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ; *Email* : **prmp@fda.bj** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Fonds de Développement de l'Artisanat** sis à l'immeuble de type R+2, au quartier HAIE VIVE - Cotonou lot I 20, Rue N°12-245, Porte N°15, 04 BP 1352, **www.fda.bj**, tél : (229) 01 21 60 29 57, Von en face du restaurant "le Kidou" du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures 30 mn et de 14 heures à 17 heures 30 mn.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

#### Pour le lot 1

##### a) Pour les anciennes entreprises

**Exigences techniques et expériences :**

- le candidat doit être une personne morale, une agence de communication ou d'événementiel régulièrement immatriculée au Bénin à prouver par **le registre de commerce ou tout autre document (statuts) pouvant justifier l'activité et ne pas être frappée par les dispositions des articles 61 et 121 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin ;**
- avoir réalisé en tant que prestataire de services au profit de l'administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin ou toutes autres personnes morales de droit privé et au cours des dix (10) dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) et l'année en cours (2026), au moins deux (02) marchés dans le domaine **d'organisation de festival de gastronomie et/ou festival de l'art culinaire ou tout autre événement de nature similaire** chacun d'un montant au moins égal à **seize millions neuf cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (16 991 525) francs CFA HT**. Les expériences doivent être justifiées par deux (02) attestations de bonne fin d'exécution légalisées ou deux (02) procès-verbaux de réception légalisés appuyés des copies simples des contrats ou bons de commande correspondants (page de garde, page de signature et page portant le montant à joindre obligatoirement). **Joindre obligatoirement un support électronique (CD ou clé USB) contenant une preuve de festival de gastronomie et/ou festival de l'art culinaire ou événement similaire de cinq (05) minutes environ prouvant l'expérience professionnelle du soumissionnaire ;**
- disposer de matériels et équipements appropriés nécessaires pour l'organisation d'un tel événement : matériel complet de sonorisation, podium + structures, écrans LED, chapiteaux, stands, groupe électrogène, toilette mobile, table rectangulaire, nappe rectangulaire, chaise semi-bourrée, ... ; **joindre obligatoirement la preuve de propriété ou promesse de location.**

**Exigences financières :**

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel supérieur ou égal à **seize millions neuf cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (16 991 525) francs CFA** justifié par les états financiers audités des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) présentés par un Comptable employé de l'entreprise et attesté par un membre de l'ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention Direction Générale des Impôts (DGI) : **la page de certification du membre de l'OECCA et celle portant la mention de la DGI doivent être en**

**BON A LANCER**

**originale ou en copie légalisée** (Joindre la copie des quinze premières pages des états financiers) ;

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit d'un montant au moins égal à **onze millions trois cent vingt-sept mille six cent quatre-vingt-trois (11 327 683) francs CFA**, justifiés par une attestation de capacité financière valide à la date de dépôt des offres (inscrire le montant de l'attestation en lettre et en chiffres tel qu'indiqué dans le modèle en annexe) délivrée par une banque ou toute autre institution financière agréée en République du Bénin.

**NB : Les deux (02) exigences financières sont cumulatives.**

**b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence**

**Exigences techniques et expériences :**

- le candidat doit être une personne morale, une agence de communication ou d'événementiel régulièrement immatriculée au Bénin à prouver par **le registre de commerce ou tout autre document (statuts) pouvant justifier l'activité de communication et ne pas être frappée par les dispositions des articles 61 et 121 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin ;**
- disposer au sein de l'entreprise d'un personnel d'encadrement **un logisticien ou un chargé d'événementiel titulaire de diplôme BAC + 5 en logistique ou en Communication d'entreprise ou Management ou toute autre diplôme équivalent** ayant capitalisé au moins dix (10) ans d'expériences générales dans la logistique ou la communication.

L'intéressé doit prouver qu'il a participé, les dix dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) et l'année en cours (2026), à la réalisation d'au moins deux (02) marchés dans le domaine **d'organisation de festival de gastronomie et/ou festival de l'art culinaire ou tout autre événement de nature similaire** au profit d'une administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin ou toutes autres personnes morales de droit privé chacun d'un montant au moins égal à **seize millions neuf cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (16 991 525) francs CFA HT.**

**BON A LANCER**

L'expérience du personnel d'encadrement sera prouvée par la fourniture de **deux (02) attestations légalisées de bonne fin d'exécution et/ou de travail appuyées des copies simples des contrats et/ou bons de commande correspondants (pages de garde, de signature et page portant le montant à joindre obligatoirement).**

Les copies simples du diplôme, de la pièce d'identité et du curriculum vitae signé du personnel d'encadrement doivent être fournies.

**Produire obligatoirement un support électronique (CD ou clé USB) contenant une preuve d'organisation de festival de gastronomie et/ou festival de l'art culinaire ou événement similaire de cinq (05) minutes environ prouvant l'expérience professionnelle du soumissionnaire.**

**NB: Le nombre d'années d'ancienneté est compté à partir de la date de délibération de l'obtention du diplôme ou à défaut la date de la délivrance du diplôme.**

- disposer de matériels et équipements appropriés nécessaires pour l'organisation d'un tel événement : matériel complet de sonorisation, podium + structures, écrans LED, chapiteaux, stands, groupe électrogène, toilette mobile, table rectangulaire, nappe rectangulaire, chaise semi-bourrée... ; **joindre obligatoirement la preuve de propriété ou promesse de location.**

**BON A LANCER**

**Exigences financières :**

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit d'un montant au moins égal à **onze millions trois cent vingt-sept six cent quatre-vingt-trois (11 327 683) francs CFA**, justifiés par une attestation de capacité financière valide à la date de dépôt des offres (inscrire le montant de l'attestation en lettre et en chiffres tel qu'indiqué dans le modèle en annexe) délivrée par une banque ou toute autre institution financière agréée en République du Bénin ;
- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels valable pour la période d'exécution du marché d'un montant de **dix-huit millions six cent quatre-vingt-dix mille six cent soixante-dix-huit (18 690 678) francs CFA** ;
- Fournir le bilan d'ouverture ou les états financiers des années d'existence.

**NB 1 : Les trois (03) exigences financières sont cumulatives.**

**NB 2 : L'Autorité contractante se réserve le droit de faire vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire. En tout état de cause et en**

**application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.**

**Pour le lot 2**

**c) Pour les anciennes entreprises**

**BON A LANCER**

**Exigences techniques et expériences :**

- le candidat doit être une personne morale, une agence de communication ou d'événementiel régulièrement immatriculée au Bénin à prouver par **le registre de commerce ou tout autre document (statuts) pouvant justifier l'activité et ne pas être frappée par les dispositions des articles 61 et 121 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin ;**
- avoir réalisé en tant que prestataire de services au profit de l'administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin ou toutes autres personnes morales de droit privé et au cours des dix (10) dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) et l'année en cours (2026), au moins deux (02) marchés dans le domaine **d'organisation de défilé de mode ou tout autre événement de nature similaire** chacun d'un montant au moins égal **soixante-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix (67 796 610) francs CFA HT**. Les expériences doivent être justifiées par deux (02) attestations de bonne fin d'exécution légalisées ou deux (02) procès-verbaux de réception légalisés appuyés des copies simples des contrats ou bons de commande correspondants (page de garde, page de signature et page portant le montant à joindre obligatoirement). **Joindre obligatoirement un support électronique (CD ou clé USB) contenant une preuve d'organisation de défilé de mode ou événement similaire de cinq (05) minutes environ prouvant l'expérience professionnelle du soumissionnaire ;**
- disposer de matériels et équipements appropriés nécessaires pour l'organisation d'un tel événement : matériel complet de sonorisation, podium + structures, écrans LED, chapiteaux, stands, groupe électrogène, toilette mobile, table rectangulaire,

nappe rectangulaire, chaise semi-bourrée, ... ; **joindre obligatoirement la preuve de propriété ou promesse de location.**

**Exigences financières :**

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel supérieur ou égal à **soixante-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix (67 796 610) francs CFA** justifié par les états financiers audités des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) présentés par un Comptable employé de l'entreprise et attesté par un membre de l'ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention Direction Générale des Impôts (DGI) : **la page de certification du membre de l'OECCA et celle portant la mention de la DGI doivent être en originale ou en copie légalisée** (Joindre la copie des quinze premières pages des états financiers) ;
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit d'un montant au moins égal **quarante-cinq millions cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent quarante (45 197 740) francs CFA**, justifiés par une attestation de capacité financière valide à la date de dépôt des offres (inscrire le montant de l'attestation en lettre et en chiffres tel qu'indiqué dans le modèle en annexe) délivrée par une banque ou toute autre institution financière agréée en République du Bénin.

**NB : Les deux (02) exigences financières sont cumulatives.**

**BON A LANCER**

**d) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence**

**Exigences techniques et expériences :**

- le candidat doit être une personne morale, une agence de communication ou d'événementiel régulièrement immatriculée au Bénin à prouver par **le registre de commerce ou tout autre document (statuts) pouvant justifier l'activité de communication et ne pas être frappée par les dispositions des articles 61 et 121 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin ;**
- disposer au sein de l'entreprise d'un personnel d'encadrement **un logisticien ou un chargé d'événementiel titulaire de diplôme BAC + 5 en logistique ou en Communication d'entreprise ou Management ou toute autre diplôme**

*W*

**équivalent** ayant capitalisé au moins dix (10) ans d'expériences générales dans la logistique ou la communication marketing.

L'intéressé doit prouver qu'il a participé, les dix dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) et l'année en cours (2026), à la réalisation d'au moins deux (02) marchés dans le domaine **d'organisation de défilé de mode ou tout autre événement de nature similaire** au profit d'une administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin ou toutes autres personnes morales de droit privé chacun d'un montant au moins égal **soixante-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix (67 796 610) francs CFA HT**.

L'expérience du personnel d'encadrement sera prouvée par la fourniture de **deux (02) attestations légalisées de bonne fin d'exécution et/ou de travail appuyées des copies simples des contrats et/ou bons de commande correspondants (pages de garde, de signature et page portant le montant à joindre obligatoirement)**.

Les copies simples du diplôme, de la pièce d'identité et du curriculum vitae signé du personnel d'encadrement doivent être fournies.

Produire obligatoirement un support électronique (CD ou clé USB) contenant une preuve d'organisation de défilé de mode ou événement similaire de cinq (05) minutes environ prouvant l'expérience professionnelle du soumissionnaire.

**BON A LANCER**

**NB**: Le nombre d'années d'ancienneté est compté à partir de la date de délibération de l'obtention du diplôme ou à défaut la date de la délivrance du diplôme.

- disposer de matériels et équipements appropriés nécessaires pour l'organisation d'un tel événement : matériel complet de sonorisation, podium + structures, écrans LED, chapiteaux, stands, groupe électrogène, toilette mobile, table rectangulaire, nappe rectangulaire, chaise semi-bourrée... ; **joindre obligatoirement la preuve de propriété ou promesse de location.**

**Exigences financières :**

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit d'un montant au moins égal à **quarante-cinq millions cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent quarante (45 197 740) francs CFA**, justifiés par une attestation de capacité financière valide à la date de dépôt des offres (inscrire le montant de l'attestation en lettre et en chiffres tel qu'indiqué dans le modèle en annexe)

délivrée par une banque ou toute autre institution financière agréée en République du Bénin ;

- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels valable pour la période d'exécution du marché d'un montant de **soixante-quatorze millions cinq cent soixante-seize mille deux cent soixante-onze (74 576 271) francs CFA** ;
- Fournir le bilan d'ouverture ou les états financiers des années d'existence.

**NB 1 : Les trois (03) exigences financières sont cumulatives.**

**NB 2 : L'Autorité contractante se réserve le droit de faire vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.



7. Le délai de réalisation est de **trois (03) mois** pour chaque lot.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du *mercredi 29 avril 2026*. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Fonds de Développement de l'Artisanat sis à l'immeuble de type R+2, au quartier HAIE VIVE - Cotonou lot I 20, Rue N°12-245, Porte N°15, 04 BP 1352, www.fda.bj, tél : (229) 01 21 60 29 57, Von en face du restaurant "le Kidou".** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par voie postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir **un (01) original** (séparément l'offre technique et l'offre financière) et **une (01) copie** (séparément l'offre technique et l'offre financière) obligatoirement marqué comme tel sur les enveloppes les portant, ainsi **qu'une (01) version électronique** scannée de l'originale l'offre sur clé USB sous le format PDF en fichier unique, le tout dans une enveloppe unique conformément à la **circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux,**

20, Rue N°12-245, Porte N°15, 04 BP 1352, www.fda.bj, tél : (229) 01 21 60 29 57, Von en face du restaurant "le Kidou" au plus tard le... *Vendredi 22 mai 2026*... à... *10 h 00 mn* Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : Salle de réunion de la Direction Générale du Fonds de Développement de l'Artisanat (FDA), sis à l'immeuble de type R+2, au quartier HAIE VIVE - Cotonou lot I 20, Rue N°12-245, Porte N°15, 04 BP 1352, www.fda.bj, tél : (229) 01 21 60 29 57, Von en face du restaurant "le Kidou" à 10 heures 30 minutes le... *Vendredi 22 mai 2026*...

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de cent soixante-neuf mille neuf cent quinze (169 915) francs CFA pour le lot 1 et six cent soixante-dix-sept mille neuf cent soixante-six (677 966) francs CFA pour le lot 2 .

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le... *24 avril 2026*...

**BON A LANCER**



La Personne responsable des marchés publics

*[Signature]*  
AKODE Didier